

Choix de master

Par **etudianteendetresse**, le **17/01/2015** à **12:27**

Actuellement étudiante en L3, je m'interroge sur mon avenir universitaire. Étant très intéressée par le droit pénal je me suis donc penchée sur les divers M1 dans ce domaine "carrière judiciaire et sciences criminelles" ainsi que sur le M1 "droit privé général". À ce titre, je m'interroge sur le fait de me spécialiser en pénal en m'orientant plutôt vers un M1 sciences criminelles ou si il serait plus opportun de rester dans un domaine plus "généraliste" avec un M1 droit privé général ? Si vous avez des conseils concernant ce point je vous en remercie d'avance!

De plus, je sais que la sélection en M2 est drastique. J'hésite entre la faculté de Toulouse et celle de Lyon. Que me conseillerez-vous ? Est-ce que l'une d'entre elles est plus marquée par une orientation privatiste ?

Merci beaucoup à ceux qui pourront m'éclairer sur ces différents points!